

ARRONDISSEMENT DE CALVI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NEBBIU-CONCA D'ORU

Délibération du Conseil Communautaire

N° 05-04-2025

**Date de convocation :** 11 avril 2025

**Membres du Conseil communautaire :** 31

**En exercice :** 31

**OBJET : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 de la Communauté de Communes du Nebbiu-Conca d'Oru**

L'an deux mil vingt-cinq et le dix-sept avril à dix-sept heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué (suite à absence de quorum lors de la réunion du onze avril deux mil vingt-cinq) s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Patrimonio sous la présidence de Monsieur Claudy OLMETA.

**Présents : 9 :** AGOSTINI Pierre, BENVENUTI Jean-François, COSTA Paul, MARCHETTI Etienne, OLMETA Claudy, POGGI Augustin, POGGIOLEI Joseph, SEBASTIANI Edith, SEGUIN Pierre

**Représentés : 5 :** CHERUBINI Ange par COSTA Paul ; GUARDINI Virginie par BENVENUTI Jean-François ; LUCIANI Cyril par POGGI Augustin ; MAROSELLI Dominique par MARCHETTI Etienne ; ROVERE Anne-Sophie par SEBASTIANI Edith

**Absents : 17 :** ARENA Jean-Baptiste, BERNARD Gérard, CHIARELLI Joseph, FLORI Claude, FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude, GIANSILY Yves, GREGOGNA Joseph, JEANNE Jeanne, LECCIA Jean-Pierre, PONZEVERA Juliette, QUILICI Sylvie, SANTONI Virginie, SIGNANINI-PIEVE Antoine, TOMASINI Philippe, TOMI Christian, TOMI Marc, VINCENTI Antoine

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'avis favorable de Madame Anita BIDAL, comptable public, du 04 avril 2025 pour l'adoption du CFU ;

**Vu** le Compte Financier Unique du budget principal 2024 pour la Communauté de Communes du Nebbiu-Conca d'Oru ;

**Considérant** que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de l'EPCI, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents ;

**Considérant** que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

**Considérant** les éléments susvisés ;

A l'issue de cette présentation et hors présence de Monsieur le Président,

**Le Conseil Communautaire DECIDE :**

- **D'APPROUVER** le Compte Financier Unique 2024 du Budget principal de la Communauté de Communes du Nebbiu-Conca d'Oru ;
- **DE DONNER POUVOIR** à Monsieur le Président pour prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Non-participation : 0

Le Premier Vice-Président  
Monsieur Joseph  
POGGIOLI



Pour copie conforme